

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 JANVIER 2019 COMPTE-RENDU

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Sodexo s'est tenue le mardi 22 janvier 2019 à l'Auditorium de La Seine Musicale à Boulogne Billancourt.

La réunion a été présidée par Sophie Bellon, Présidente du Conseil d'Administration. Cindy Cario, Secrétaire du Conseil d'Administration, a assuré les fonctions de secrétaire de séance.

Les fonctions de scrutateurs ont été remplies par Nicole Huard (représentant la société Bellon SA) et Xavier Carouille (représentant le FCP *Sodexo with me Classic* des salariés de Sodexo).

Etaient également présents à la réunion, les membres du Conseil d'Administration, Denis Machuel, Directeur Général, Marc Rolland, Directeur Financier ainsi que les Commissaires aux comptes.

Près de 1.227 actionnaires étaient présents, représentés ou ont voté par correspondance. Avec un quorum de 82,9 %, l'Assemblée a approuvé l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée était retransmise en direct sur le site internet de la Société : www.sodexo.com.

Tous les résultats des votes des résolutions ainsi qu'une retransmission intégrale de l'Assemblée Générale Mixte sont disponibles sur le site internet du Groupe (www.sodexo.com / Finance / Actionnaires / Assemblées Générales).

DEROULEMENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DISCOURS DE LA PRESIDENTE

Dans son discours, Sophie Bellon, Présidente du Conseil d'Administration et Présidente de l'assemblée, a présenté aux actionnaires une analyse de la situation actuelle du Groupe, de son potentiel prometteur et des grands défis à relever.

Le potentiel du marché pour l'ensemble des activités de Sodexo est estimé à 900 milliards d'euros, soit près de 45 fois le chiffre d'affaires actuel de Sodexo. Les tendances mondiales ouvrent de nombreuses perspectives :

- La demande d'externalisation et d'intégration de différents types de services ne cesse de croître ;
- L'amélioration de la qualité de vie correspond à une aspiration forte, aussi bien dans les sociétés occidentales que dans les économies émergentes ;
- Les 100 millions de personnes que Sodexo sert chaque jour constituent un atout primordial pour le développement des activités.

Les grandes transformations sociales, démographiques et environnementales, associées à l'accélération du progrès technologique, impactent profondément et de façon irréversible les marchés. Ces changements obligent le Groupe à repenser son modèle de création de valeur.

Face à ces transformations, Sodexo a adopté des orientations claires :

- Renforcer son expertise historique dans les métiers de la restauration ;
- Accélérer l'expertise bâtie dans chacun des segments et sous-segments du marché ;
- Comprendre les besoins des consommateurs afin de pouvoir y répondre.

Le Groupe souhaite mettre à profit la convergence progressive de ses différentes activités Services sur Site, Avantages et récompenses, Services aux Particuliers et à Domicile, induite par le progrès technologique, en travaillant sur 3 aspects :

- Renforcer les fondamentaux du métier (fidélisation des clients, engagement des collaborateurs, discipline opérationnelle) ;
- Renforcer la culture qui a fondé le succès de Sodexo ;
- Renforcer les talents.

MESSAGE DU DIRECTEUR GENERAL

Denis Machuel, Directeur Général, a exposé les principaux événements survenus au cours de l'exercice 2017-2018 et présenté aux actionnaires l'agenda stratégique du Groupe pour les années à venir.

Les résultats de l'exercice 2017-2018 ont été en ligne avec les objectifs revus à la baisse au mois de mars. Au 31 août 2018, l'exercice s'est soldé par une croissance interne de 2 %. La marge d'exploitation a, quant à elle, atteint 5,7 % (hors effet de change), contre 6,5 % au cours de l'exercice précédent.

Ces résultats reflètent notamment la sous-performance en Amérique du Nord, tout particulièrement dans les segments Education et Santé & Seniors.

En revanche, dans le reste du monde, la performance reste très solide avec une croissance interne de 4,5 %.

Sur l'activité Services Avantages et Récompenses, la croissance s'est maintenue à 5,1 %.

La faible croissance du chiffre d'affaires a eu un impact sur la marge, aux côtés d'autres facteurs :

- Des retards dans l'exécution des plans de productivité destinés à compenser la baisse du chiffre d'affaires en Amérique du Nord ;
- Des retards dans la montée en puissance de quelques contrats significatifs ;
- Et, pour l'activité Services Avantages et Récompenses, des investissements dans l'offre de mobilité, la migration digitale en Inde et en République Tchèque ainsi que la baisse des taux d'intérêt au Brésil.

Sodexo continue à générer un flux de trésorerie très satisfaisant.

Le Groupe a rapidement pris les décisions nécessaires pour redresser l'activité :

- Mise en place de nouvelles équipes dirigeantes dans les segments Education et Santé & Seniors ainsi que dans la région Amérique du Nord ;
- Lancement d'un plan d'action rigoureux afin d'améliorer la productivité et le contrôle des coûts denrées.

Ces efforts ont d'ores et déjà commencé à avoir un impact sur les résultats. Ainsi, le chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice 2018-2019 est en hausse de 2,6 % (2,3 % pour les Services sur Site).

Au cours de l'exercice 2017-2018, Sodexo a réalisé plusieurs acquisitions : *Centerplate* aux Etats-Unis, *The Good Eating Company* au Royaume Uni, et depuis la fin de l'exercice, *Pronep* au Brésil et *Novae* en Suisse.

Enfin, le développement digital de Sodexo s'accélère, grâce notamment à un partenariat mondial avec Microsoft et à des prises de participation dans le capital d'entreprises prometteuses telles que AEYE-GO (Chine) ou RYDOO (France).

Ces initiatives témoignent du dynamisme de l'entreprise et de son appétit de croissance dans un marché en pleine transformation.

L'agenda stratégique de Sodexo « *Focus on Growth* » (« Focus sur la croissance ») lancé à l'été 2018, comporte quatre piliers :

- Renforcer le culte du client et des consommateurs ;
- Améliorer l'efficacité opérationnelle ;
- Cultiver les talents ;
- Ancrer la responsabilité d'entreprise.

PRESENTATION DES RESULTATS

Marc Rolland, Directeur Financier, a présenté aux actionnaires le détail des performances de Sodexo au cours de l'exercice 2017-2018.

Les résultats annoncés pour l'année 2017-2018 sont conformes aux objectifs révisés publiés le 29 mars 2018. Au total, l'année a été difficile mais les indicateurs financiers sont largement maîtrisés avec des liquidités générées par les opérations s'établissant à près de 1,1 milliard d'euros, un bilan qui demeure solide malgré 697 millions d'euros consacrés aux acquisitions et 300 millions d'euros de rachat d'actions et donc un ratio d'endettement net sur EBITDA de 1x et un ratio d'endettement net sur capitaux propres de 38 %.

De ce fait, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir le dividende à 2,75 euros par action, en ligne avec la politique de distribution qui consiste à distribuer 50 % du résultat net ajusté.

Concernant la performance boursière, la progression du cours de l'action Sodexo sur les cinq dernières années a été presque identique à celle de l'indice CAC-40 sur la même période. Depuis sa première cotation en 1983, le cours a été multiplié par 58, soit quatre fois plus que l'évolution de l'indice CAC-40.

PRESENTATION DES PERSPECTIVES D'AVENIR

Denis Machuel a présenté aux actionnaires les perspectives d'avenir du Groupe.

Sodexo maintient ses objectifs pour l'exercice 2018-2019, soit une croissance interne du chiffre d'affaires comprise entre 2 et 3 % et une marge d'exploitation comprise entre 5,5 % et 5,7 %, hors effet de change.

L'agenda stratégique du Groupe « *Focus on Growth* » vise à positionner Sodexo comme leader du marché en terme de croissance.

Pour l'exercice 2019-2020, Sodexo vise une croissance interne supérieure à 3 %, avant un retour durable à une marge d'exploitation supérieure à 6 %. L'amélioration de la marge sera consécutive au retour à des niveaux adéquats de croissance.

AUTRES INTERVENTIONS

Sont également intervenus pendant l'Assemblée Générale :

- Cécile Tandeau de Marsac, Présidente du Comité des rémunérations, qui a présenté les éléments de la rémunération versée ou attribuée à la Présidente et aux deux Directeurs Généraux en fonction pendant l'exercice écoulé, ainsi que l'évolution de la politique de rémunération des mandataires sociaux ;
- Hervé Chopin de KPMG pour présenter les rapports des Commissaires aux Comptes ;
- Sophie Stabile, nouvelle administratrice depuis le 1^{er} juillet 2018, qui s'est présentée aux actionnaires.

DIALOGUE AVEC LES ACTIONNAIRES (QUESTIONS – REPONSES)

La Présidente indique que les réponses du Conseil d'Administration aux questions posées par écrit avant l'Assemblée Générale ont été publiées sur le site internet de la Société www.sodexo.com. Elle invite ensuite les actionnaires présents dans la salle à poser leurs questions.

Question n°1 : « Sodexo est absent dans les hôtels de luxe. Travaillant sur la tour Eiffel, est-ce que Sodexo ne serait pas intéressé par le fait d'être présent dans les hôtels de luxe ? »

Denis Machuel explique que la conquête du secteur de l'hôtellerie n'a jamais fait partie de la stratégie de Sodexo, qui se concentre sur les Services sur Site, les Services Avantages et Récompenses et les Services aux Particuliers et à Domicile. L'ambition de Sodexo est de devenir le leader dans chacune de ses activités et sur chacun de ses segments de marché, qui représentent au total un potentiel de 900 milliards d'euros.

Denis Machuel précise ensuite que Sodexo est fier de compter dans ses équipes de nombreux chefs très talentueux, parmi lesquels, Frédéric Anton. Sodexo a également un partenariat avec Thierry Marx qui a permis, en duo avec Frédéric Anton, de regagner la concession de la Tour Eiffel.

Question n°2 : « Quelles sont les ambitions de Sodexo en Chine, en Inde et au Brésil ? »

Denis Machuel informe les actionnaires que Sodexo a des taux de croissance qui sont très encourageants dans ces trois pays. Au Brésil, l'activité Services Avantages et Récompenses est en train de retrouver des taux de croissance connus par le passé et les Services sur Site sont très solides. Sodexo a une grande ambition sur la Chine.

Enfin, Sodexo a deux positions très fortes en Inde, d'une part sur les Services sur Site et d'autre part, sur les Services Avantages et Récompenses, activité dans laquelle Sodexo est largement leader dans ce pays.

Sodexo a donc dans ces pays des niveaux de croissance élevés et de grandes ambitions.

Question n°3 : « Vous êtes présents aux côtés de l'armée américaine mais semblez avoir plus de difficultés à séduire l'armée française. Est-ce un mur infranchissable pour Sodexo en France ? »

Sophie Bellon explique que Sodexo a effectivement un très gros contrat avec la marine américaine (U.S. Marine Corps), mais le Groupe est également très actif avec l'armée française. Par exemple, à Paris, Sodexo est présent sur le site de Balard, qui réunit les trois corps d'armée, depuis plusieurs années.

Question n°4 : « Quel est l'impact de la crise sociale en France pour les lieux d'exception fréquentés par les touristes et dont Sodexo assure la gestion dans le cadre de son activité « Sports et Loisirs » ? »

Denis Machuel explique que cette activité a été impactée par la crise des gilets jaunes en décembre et début janvier. Cette crise révèle une fracture sociale importante, reflet des difficultés vécues par des millions de français au quotidien.

Pour le moment, l'impact sur les activités de Sodexo est relativement mineur.

En revanche, l'impact sur l'activité touristique au printemps et en été est plus incertain.

Question n°5 : « En ce début d'année 2019, quelles sont les grandes tendances alimentaires, les saveurs et ingrédients plébiscités par vos consommateurs et issus, autant que possible, d'une filière d'approvisionnement responsable ? Comment amorcez-vous la transition alimentaire chez Sodexo ? »

Sophie Bellon explique qu'aujourd'hui en France seulement 7 % des terres agricoles sont cultivées en bio. L'offre n'est donc pas suffisante, ce qui met une pression importante sur les prix. Par ailleurs, les produits bio peuvent venir de différents pays, dans lesquels les critères du bio ne sont pas identiques. C'est la raison pour laquelle, Sodexo préfère parler de produits locaux provenant d'une agriculture raisonnée.

Aujourd'hui, les clients de Sodexo, et notamment pour ce qui concerne les contrats publics, sont de plus en plus demandeurs de ces produits locaux et raisonnés. Par exemple, Sodexo vient de renouveler le contrat de restauration collective pour les écoles de la ville de Marseille avec un engagement de 50 % de produits locaux et bio.

Sodexo est avant tout une entreprise de restauration. Les chefs de cuisine cuisinent des plats élaborés en majorité à partir de produits bruts, frais et de saison. Par exemple, 80 % des cuisines centrales de Sodexo disposent d'une légumerie permettant de gérer des légumes frais bruts sur place. Les pâtisseries de Sodexo sont principalement faites maison. Aujourd'hui, 95% des produits de la mer, 89 % des légumes et 100 % de la viande sont des produits bruts.

Aujourd'hui, les consommateurs souhaitent avoir accès à des offres de plus en plus personnalisées : Sodexo veille à répondre aux préférences de chaque consommateur.

Aux Etats-Unis, Sodexo a lancé avec grand succès une nouvelle offre de 200 menus, exclusivement à base de plantes. En France, la nouvelle offre de FoodChéri, « Seazon », permet de souscrire un abonnement pour la livraison de repas à domicile.

Question n°6 : « Dans le plan Ambition 2025 de Sodexo, l'objectif de l'entreprise est d'améliorer les conditions de vie des salariés. Or, sur les réseaux sociaux, il ressort que Sodexo a été confronté pour la première fois à une grève au Luxembourg et fait l'objet de critiques, notamment à cause de la hausse de la mutuelle de 9 %. Que va faire Sodexo pour actualiser le plan ? »

Denis Machuel indique que la qualité de vie des salariés est depuis toujours une préoccupation majeure.

La recherche d'un climat social apaisé et d'un dialogue constructif avec les partenaires sociaux est essentielle. Cette année par exemple, la NAO en France a donné lieu à une enveloppe d'augmentation de salaire et à la mise en place d'une prime exceptionnelle en privilégiant les plus bas salaires.

Les investissements en formation sont également essentiels pour former les salariés aux compétences de demain dans un contexte d'évolutions technologiques très rapides.

Question n°7 : « Pouvez-vous nous dire où vous en êtes sur la communication du ratio d'équité ? »

Sophie Bellon explique que le ratio d'équité est un projet de la loi PACTE. Il semblerait que le législateur ne s'achemine pas vers un ratio d'équité, mais plutôt vers des évolutions comparées des performances de l'entreprise, de l'évolution de la rémunération des mandataires sociaux et de l'évolution de la rémunération moyenne des salariés.

Sodexo compte 460 000 collaborateurs dans plus de 72 pays. Les disparités locales sont fortes d'un pays à l'autre. 36 % des collaborateurs de Sodexo sont basés en Afrique, en Asie et en Amérique Latine. L'Inde à elle seule représente 10 % des effectifs de Sodexo. 90 % des salariés travaillent sur les sites. Il faudra prendre cette réalité en compte pour analyser le ratio d'équité dans une entreprise comme Sodexo.

Question n°8 : « Selon une étude récente du Trésor sur les 20 dernières années, il semblerait que les salariés ont plus profité de la valeur ajoutée que les actionnaires. Qu'allez-vous faire pour améliorer le sort de vos actionnaires ? »

Marc Rolland explique que le cours de bourse de Sodexo a beaucoup progressé dans les 20 dernières années. L'objectif de Sodexo est de faire croître le résultat net afin de continuer à faire progresser le dividende. Pour rappel, la politique de Sodexo est de reverser 50 % du résultat net hors éléments non récurrents. La croissance de l'entreprise permettra donc de faire croître le dividende.

Question n°9 : « Est-ce que Sodexo envisage, pour l'Assemblée Générale de l'année prochaine, de permettre aux actionnaires d'obtenir la carte d'admission par le système VOTE ACCESS ? »

Marc Rolland informe les actionnaires que cette possibilité a été étudiée et sera mise en place pour la prochaine Assemblée Générale.

Question n°10 : « Est-ce que Sodexo envisage de faire un club des actionnaires ? »

Sophie Bellon indique que Sodexo n'a pas encore envisagé cette idée, mais que la Société allait réfléchir à la question.

VOTE DES RESOLUTIONS

L'Assemblée a notamment approuvé la distribution d'un dividende de 2,75 € par action (identique à celui de l'exercice précédent). En complément, une majoration de 10% du dividende (soit 0,275 € supplémentaire par action) est attribuée aux actions inscrites au nominatif depuis plus de 4 ans (dans la limite de 0,5 % du capital par actionnaire).

L'Assemblée a approuvé les engagements réglementés pris par la Société au bénéfice de Denis Machuel lors de sa prise de fonction, à savoir :

- L'engagement de non-concurrence (tel qu'amendé le 6 novembre 2018) d'une durée de 24 mois postérieurement à la fin du mandat de Directeur Général, assorti d'une contrepartie financière d'un montant égal à 24 mois de la rémunération fixe versée au cours de l'exercice précédant celui de la cessation des fonctions de Directeur Général.
- Le maintien de l'engagement au régime de prévoyance et de frais de santé complémentaire.
- Et enfin le maintien de l'engagement d'un régime de retraite supplémentaire dont il bénéficiait déjà depuis sa nomination au sein du Comité Exécutif du Groupe en septembre 2014.

L'Assemblée a renouvelé les mandats d'administrateur d'Emmanuel Babeau, d'Astrid Bellon et de François-Xavier Bellon pour une durée de trois ans. Elle a également renouvelé le mandat d'administrateur de Robert Baconnier pour une durée d'un an.

L'Assemblée a également ratifié la nomination par cooptation de Sophie Stabile en qualité d'administratrice à compter du 1^{er} juillet 2018 et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2019.

L'Assemblée a en outre émis un avis favorable sur les éléments de la rémunération, au titre de l'exercice 2017-2018, de Sophie Bellon, Présidente du Conseil d'Administration, de Michel Landel, Directeur Général jusqu'au 23 janvier 2018, et de Denis Machuel, Directeur Général à compter du 23 janvier 2018. L'Assemblée a également approuvé les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant les rémunérations de la Présidente du Conseil d'Administration, Sophie Bellon, et du Directeur Général, Denis Machuel.

Enfin, l'Assemblée a approuvé l'autorisation à donner au Conseil en vue d'une part, du rachat par la Société de ses propres actions pour une durée de 18 mois et d'autre part, de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société en faveur des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe pour une durée de 38 mois.

Analystes et investisseurs

Virginia Jeanson

Tél. & Fax : +33 1 57 75 80 56

Courriel : virginia.jeanson@sodexo.com